

Rémunération des stagiaires en formation professionnelle continue barèmes mensuels au 1^{er} avril 2024

Demandeur d'emploi 16/17 ans	220,92 €
Demandeur d'emploi 18/25 ans	552,29 €
Demandeur d'emploi 26 ans et +	756,63 €
Jeune -26 ans justifiant d'une activité salariée Personne ayant eu trois enfants au moins Travailleur handicapé sans antériorité professionnelle	756,63 €
Personne divorcée, veuve, séparée judiciairement depuis moins de 3 ans Personne assurant seule la charge d'au moins un enfant - Femme seule en état de grossesse	1 002,02 €
Personne reconnue travailleur handicapé et justifiant d'au moins 6 mois d'activité salariée sur une période de 12 mois	Rémunération calculée sur une moyenne des salaires perçus lors des 6 derniers mois d'activité. Plancher : 756,63 € Plafond 2 134,61 € <i>hors ICCP</i>
Personnes placées sous main de justice	2,75 € de l'heure